

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.01/06

Stop au provisoire qui dure

Mme Marie-Anne Rebetez, PS

Le Conseil communal répond comme suit à la question écrite relative à l'aménagement provisoire du carrefour / giratoire, rue de la Blancherie, rue du Stand, route de Porrentruy.

Les deux îlots formés de plots provisoires jaunes et noirs situés à l'extrémité ouest de la rue du Stand seront aménagés de telle sorte qu'ils ne présentent plus cet aspect provisoire pas toujours de meilleur effet.

Le Conseil communal estime qu'une solution simple mais propre conviendra parfaitement à cet endroit.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Gilles Froidevaux

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 9 mai 2005